



Une Petite Histoire des Ecoles des Frères à Monaco

Version V.O du ... date ...

Table des matières

I. INTRODUCTION.....	3
II. LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.....	4
1. Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.....	4
2. L'Institution des Frères des Ecoles Chrétiennes.....	6
Généralités.....	6
Histoire de l'Institut des frères.....	6
Innovations pédagogiques.....	8
Principales innovations.....	8
Idées d'avant garde.....	9
3. Les Frères à Monaco	10
III. LES ECOLES A MONACO.....	12
1. L'Enseignement Public.....	12
L'Ordonnance Souveraine de 1858.....	12
2. L'Ecole de Monaco-Ville.....	14
3. L'Ecole de Monte-Carlo (Saint-Charles)	15
4. L'Ecole de la Condamine – rue Plati.....	16
IV. LES ACTIVITES PERI-SCOLAIRES.....	17
XX. Les Choeurs Vaillants.....	19
Les Origines.....	19
Création du mouvement.....	20
Fonctionnement.....	20
Les Légions.....	22
Évolution.....	22
V. LES ANCIENS ELEVES.....	24

I. INTRODUCTION

De 1868 à 1989, de nombreuses générations de garçons (puis aussi de filles) de la Principauté et des communes limitrophes ont fréquenté les écoles publiques tenues et dirigées par les « frères » de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, y apprenant bien plus que les matières inscrites au programme de l'Enseignement.

Après avoir été fondée en 1898 par le Très Cher Frère Thadée, deuxième directeur des Ecoles des Frères de Monaco, l'Amicale des Anciens Elèves des Frères déposait officiellement ses statuts le 13 juillet 1949 avant de devenir, le 30 septembre 2010, l'A. A. E. F. M., Association des Anciens Elèves des Frères de Monaco.

La raréfaction programmée des bénéficiaires et des témoins de l'enseignement dispensé en Principauté de Monaco par les Frères des Ecoles Chrétiennes, a incité le Bureau actuel de l'Association à ajouter à ses objectifs initiaux la collecte, la sauvegarde et la mise à disposition du maximum possible de témoignages de cette époque.

Dans cette optique, un site internet (<http://club.quomodo.com/aaefm>) a été créé, en même temps qu'était initiée une base de photos et de documents accessible directement par ce site.

La présente plaquette poursuit également cette ambition, forcément incomplète, elle pourra faire l'objet de mises à jour ultérieures.

II. LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

1. Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

Jean-Baptiste de la Salle né le 30 avril 1651 à Reims dans une famille noble dont il est l'aîné de 11 enfants.



Son père, Louis de la Salle, conseiller au Présidial de la ville le destine à une carrière juridique, mais Jean se sent la vocation religieuse.

Hôtel de la Salle à Reims

Tonsuré à 11 ans, il se destine à la prêtrise. Formé à la Sorbonne et au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, il devient chanoine à Reims en 1667, à 16 ans.

Puis, après des études de théologie à Paris à partir de 1670, il sera ordonné prêtre le 9 avril 1678 puis sera reçu docteur en théologie en 1680.

Dans sa ville natale, il va se voir confier la fondation d'écoles paroissiales pour enfants pauvres. En 1679, reçoit Adrien Nyel, venu à Reims pour y développer les écoles gratuites de garçons. C'est le début de son engagement au service des enfants pauvres et abandonnés.

Il fonde donc une école gratuite pour les pauvres et, en 1681, loge chez lui certains instituteurs pauvres. Par la suite, il ouvrira des écoles professionnelles, des écoles du dimanche, des maisons d'éducation pour les enfants des rues.



Il fonde, **le 25 mai 1684**, la congrégation des **Frères des Ecoles Chrétiennes**, vouée à l'instruction et à l'éducation des enfants des milieux populaires, Afin que les enfants puissent profiter de maîtres de valeur, il recrute de jeunes maîtres auxquels il propose une vie consacrée à Dieu qui leur laisserait cependant leur caractère laïque. Il rédige à leur intention une règle dans cet esprit, qui sera achevée en 1698.

Entre temps, pour la formation spirituelle et pédagogique des frères, il crée en 1692 le premier noviciat à Vaugirard.

Il fonde également, à Reims en 1685, un séminaire qui constitue une véritable école normale d'instituteurs, innovation qui n'a alors pas d'équivalent en dehors de la formation assurée à leurs religieux par les Jésuites pour l'enseignement des milieux plus aisés.



Puis, en 1688, il va ouvrir les premières écoles à Paris dans le VI^{ème} arrondissement.

Il continuera son œuvre à Rouen, Saint-Yon, Grenoble..., rencontrera beaucoup d'oppositions (maîtres écrivains de Paris, maîtres d'école, curés, évêques... il sera même destitué un moment de ses fonctions de Supérieur de l'Institution) mais ira malgré tout jusqu'au bout de son projet.

Il meurt le vendredi saint 7 avril 1719 dans la maison-mère qu'il a établit à Rouen.

Après sa mort, son institut continue à se développer rapidement en France et dans le monde, servant souvent de référence aux congrégations enseignantes.

Deux innovations sont à noter particulièrement : la leçon n'est pas donnée individuellement mais dans une classe et l'on apprend à lire en français et non en latin. Ces nouveautés ont bouleversé la pédagogie en France.

Son corps sera inhumé dans un premier temps dans une chapelle de l'Eglise Saint-Server, avant d'être ramené successivement à Saint-Yon dans la chapelle de son pensionnat, puis dans celle de l'Ecole normale de Rouen. Ses restes sont ensuite placés, en 1888 à l'occasion de sa béatification, dans la chapelle du Pensionnat Jean-Baptiste-de-La-Salle, toujours à Rouen. Ils seront de nouveau déplacés en Belgique puis à Rome en 1937, où ils sont toujours conservés par la Maison-Mère de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.



Reliquaire de l'Institut à Rome

Son procès de béatification commence en 1835. Le 8 mai 1840, il est déclaré vénérable. Il est proclamé bienheureux le 19 février 1888 et **canonisé le 24 mai 1900** par Léon XIII. **Sa fête est fixée au 7 avril**. Le 15 mai 1950, le pape Pie XII fit de lui le "patron de tous les éducateurs". Le 15 mai est également célébrée la solennité de saint Jean-Baptiste de La Salle.

2. L'Institution des Frères des Ecoles Chrésiennes

Généralités

- L'institut des Frères des Écoles chrétiennes, expressément désigné ainsi par le fondateur lui-même, est une congrégation religieuse de droit pontifical à vœux simples. Les Frères ne sont pas prêtres. Aux vœux traditionnels de pauvreté, chasteté, obéissance, les frères ajoutent une consécration totale de leur personne à la Sainte Trinité qui conduit à un engagement de *stabilité dans la société pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites* ou faire dans ladite société ce à quoi ils seront employés soit par leurs supérieurs, soit par le *corps de la société*.



- Les frères portaient une soutane noire non boutonnée avec un large rabat blanc, ils étaient familièrement surnommés les « Frères quatre bras » à cause de leur grand manteau à manches flottantes.
- Afin de mieux attacher ses disciples à leur vocation d'instituteurs, Jean-Baptiste de La Salle avait écarté résolument les Frères du sacerdoce en leur interdisant l'étude du latin, et cette règle fut strictement observée jusqu'en 1923. À cette

époque, par une lettre adressée au 34^e chapitre général, le pape Pie XI leur demandait formellement d'ouvrir leurs programmes aux études classiques. Les frères se sont inclinés devant la volonté pontificale et ont modifié leurs Règles, afin de pouvoir aborder l'étude du latin et l'enseignement classique.

Histoire de l'Institut des frères

- En 1719, à la mort du fondateur, 120 frères enseignaient dans 22 villes.
- En 1724, la Congrégation obtenait de Louis XV des Lettres patentes qui lui conféraient la personnalité civile; l'année suivante, le pape Benoît XIII, par la Bulle *In Apostolicae dignitatis solio*, lui octroyait le rang de congrégation religieuse.
- Au cours du XVIII^e siècle, l'Institut se développa rapidement. Les programmes d'études sont particulièrement innovants pour l'époque. Ainsi, au [pensionnat d'Angers](#), comme à Saint-Yon de Rouen, et à Maréville de Nancy, outre le programme des écoles primaires, on enseignait : l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, l'hydrographie, la mécanique, la cosmographie et les

- langues. On y donnait des cours de sciences et de dessin industriel, des cours de mathématiques et d'architecture. On y pratiquait certains métiers: tissage, travail du fer et du bois.
- À la veille de la Révolution, il y avait, en France, 880 frères, répartis en 112 établissements et éduquant 35 000 élèves. En Italie, l'Institut comptait également deux écoles qui servirent de refuge à un certain nombre de Frères pendant la période révolutionnaire.
 - Comme toutes les autres congrégations enseignantes, l'Institut des frères est supprimé le 18 août 1792 par un décret de l'Assemblée législative « considérant qu'un État vraiment libre ne doit souffrir aucune corporation, pas même celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie. »
 - Les Frères refusèrent en masse de prêter le serment de la Constitution civile du clergé, devenus des instituteurs publics, ils ne pouvaient accepter d'enseigner le catéchisme révolutionnaire. Le secrétaire général de l'Institut, Nicolas Leclerc (frère Salomon), béatifié par la suite, fut tué dans la prison des Carmes à Paris le 2 septembre 1792. Toutes les écoles furent évacuées le 1^{er} octobre 1792. Les frères réfractaires n'eurent droit à aucune indemnité. Tous les biens de l'Institut furent saisis.
 - Les Frères sont à nouveau autorisés sous l'Empire grâce à l'influence de l'inspecteur général Ambroise Rendu, qui exige cependant d'eux (et des autres congrégations) un brevet d'enseignement.
 - Le 15 août 1808, un décret de Napoléon I^{er} sur l'éducation prévoyant notamment, dans son article 38, que les écoles doivent désormais suivre les « principes de l'Église catholique », stipule dans son article 109 que les Frères des écoles chrétiennes s'occuperont désormais de l'enseignement primaire et formeront les instituteurs. Ils reprennent donc officiellement leurs fonctions en 1810. Encouragés à se développer pour contrer l'influence des jésuites, autorisés en 1816 à revenir en France, ils se développent rapidement dans toute la France.
 - Ce rapide essor inquiéta les milieux libéraux et anti-cléricaux. Afin d'y apporter une alternative, une nouvelle méthode d'enseignement, l'enseignement mutuel, dont le modèle était importé d'Angleterre, fut promue. L'enseignement mutuel fut interdit par le pape Léon XII en 1824. Dans les années qui suivent la révolution de 1830, plus de 2 000 écoles mutuelles existent, principalement dans les villes, en concurrence avec les écoles confessionnelles. En 1833, François Guizot, ministre de Louis-Philippe I^{er}, promeut une nouvelle loi visant à organiser l'éducation primaire, tranche aussi, sur les méthodes pédagogiques, pour l'*enseignement simultané* des écoles lasalliennes, au détriment de l'enseignement mutuel qui, dès lors, entame un recul qui le mène en quelques années à la marginalisation.
 - L'année 1900 marque pour l'Institut, l'apogée de sa prospérité en France. Le jury de l'Exposition universelle de Paris lui décerne plus de 60 récompenses,

- dont 4 grands prix, 14 médailles d'or et 21 médailles d'argent. En cette même année 1900, le 24 mai, le pape Léon XIII, devant 34 cardinaux et 250 évêques, procède à la canonisation du fondateur, saint Jean-Baptiste de La Salle.
- Cependant, l'exode des frères hors de France amorcé dès 1881, avec les lois laïques de Jules Ferry, est général après la suppression légale de l'ordre en France le 7 juillet 1904. L'Institut compte 15 457 frères dont 10 651 en France.
 - À la déclaration de guerre, en 1914, la plupart reviennent en France, et mille huit cent quatre-vingt dix d'entre eux sont mobilisés.
 - Entre les deux guerres, beaucoup de frères se sécularisent, gardant ainsi une place dans le domaine scolaire.
 - En 1955, on dénombrait quatre mille frères des Écoles chrétiennes œuvrant dans trois cent quarante-quatre écoles primaires ou complémentaires, trente-deux écoles secondaires et quarante-trois écoles techniques.
 - De nos jours, sur le plan mondial, l'Institut compte environ 6.000 frères répartis dans 85 pays, leur moyenne d'âge connaissant une nette augmentation.

Innovations pédagogiques

Principales innovations

Au XVIII^e siècle, Jean-Baptiste de La Salle et ses premiers disciples n'ont pas ouvert un seul type d'école. Ils ont su répondre, d'une manière adaptée, aux diverses demandes. Ils ont créé :

- des écoles primaires, gratuites, organisées par classe, adaptées aux enfants : Jean-Baptiste de la Salle recommande l'apprentissage de la lecture dans la langue maternelle. Jusque-là, on apprenait d'abord à lire en latin. Chez les frères, l'enseignement est simultané, les élèves sont groupés par niveau. Auparavant le maître, l'Écolâtre, s'occupait individuellement des enfants. Pendant ce temps, les autres restaient inactifs ;
- des Écoles normales. Jean-Baptiste de La Salle eut pour souci constant d'assurer une sérieuse formation des maîtres, une formation tout à la fois chrétienne et pédagogique, il inaugura un premier *Séminaire (ou École normale) de Maîtres pour la campagne*, à Reims, en 1684; un second, en 1685, et un troisième, à Paris, en 1699, ce qui lui valut le titre d'« Instituteur des Instituteurs ». Avant lui, les écoles étaient sans organisation et sans lien entre elles. Le recrutement et la formation des maîtres n'offraient que de médiocres garanties. Il conçut un vaste plan d'organisation scolaire et créa les organes propres à le réaliser.
- des cours d'adultes qui permettent à l'ouvrier, à l'apprenti, après sa journée de travail, de perfectionner sa culture intellectuelle, en vue d'élèver sa situation, ou

tout au moins de l'améliorer. Ainsi des écoles dominicales sont-elles créées, à Paris en 1698 et 1703. Ces cours d'adultes seront réorganisés par les Frères en 1830.

- des classes de formation professionnelles (préparant à un métier) pour les fils de bourgeois commerçants, où le sens pratique est développé. Les élèves travaillent sur des contrats, des imprimés et autres documents dont ils sauront se servir plus tard. La première école professionnelle est établie à Paris, sur la paroisse Saint-Sulpice, en 1699, une seconde est créée à Saint-Yon en 1705.
- des « pensions de force » pour la rééducation des enfants difficiles et des jeunes délinquants.

Idées d'avant garde

- Connaître l'enfant. Le maître s'intéresse à son milieu social et familial. Chaque écolier a son dossier. Tous les mois, les élèves peuvent changer de division, s'ils sont arrivés au niveau.
- Adapter l'attitude éducative au caractère de l'enfant. Jean-Baptiste de La Salle écrit par exemple : « On s'abstiendra de corriger les enfants dans le commencement qu'ils viennent à l'école. Il faut commencer par connaître leur esprit, leur naturel, et leurs inclinations ».
- Faire participer l'élève à son enseignement. Le maître demande un effort personnel, pose des questions, laisse chercher l'écolier, demande des travaux pratiques (composer des problèmes, rédiger des quittances...). Le maître parle peu et ne dispense pas de cours magistraux.
- Faire participer l'élève à la vie de l'école. On établit tout un système de service pour la communauté. Par exemple :
 - Le clavier : il ouvre et ferme les portes de l'école ;
 - L'aumônier : il ramasse le pain et les fruits en trop pour les donner aux plus démunis ;
 - Le sonneur : il sonne le début et la fin des classes ;
 - les premiers de banc : ils marquent les absents et jouent un rôle de leader pour leur « banc » ;
 - Les visiteurs des absents, deux par quartier : ils vont voir les écoliers malades ;

Certes, depuis trois siècles, la connaissance de l'enfant et sa pédagogie se sont beaucoup enrichies. Quelques attitudes demandent aujourd'hui à être révisées, comme le caractère trop logique des méthodes, l'insistance sur le silence et sur la gravité, au détriment de la liberté d'expression. Mais les principes pédagogiques mis en œuvre chez les frères restent toujours valables : le caractère global de l'éducation (à la fois chrétienne, intellectuelle, pratique et morale), l'importance des bases que sont la lecture, l'écriture, le calcul, l'usage de la répétition, du contrôle régulier.

3. Les Frères à Monaco

En 1858, le Prince Charles III de Monaco promulgue, par son Ordonnance Souveraine du 1er juin, la charte fondamentale de l'enseignement primaire et secondaire dans la Principauté de Monaco.

Dès 1862, ce même Prince Charles III qui a pu apprécier leurs actions non loin de son domaine de Marchais, confie une Ecole de filles, qu'il fait construire Place de la Visitation, à des religieuses, les Dames de Saint-Maur créée par le Père Nicolas Barré.

En ce qui concerne les garçons, si une école de existe déjà en 1866, ce sont bien les Frères des Ecoles Chrétiennes (lasalliens) qui sont chargés, à partir du 4 octobre 1868 de l'enseignement public primaire.

C'est le Frère Thionis, fils d'émigrés espagnols, ayant séjourné en Egypte puis à Marseille, qui a été désigné comme premier directeur de la Maison de Monaco, charge qu'il assurera jusqu'en 1879.



En dix ans, l'Ecole de Monaco-Ville compte plus de 500 élèves répartis en 9 classes.

En 1890, la première Ecole de quartier est ouverte à Monte-Carlo, près de la nouvelle église Saint-Charles. En 1893, à la rentrée de l'Ecole définitive, 329 élèves en 6 classes y sont accueillis.

Puis, en octobre 1897, une nouvelle Ecole de quartier est installée à La Condamine, rue Grimaldi. Elle sera transportée rue Plati en octobre 1907.

L'ossature des établissements tenus par les Frères des Ecoles Chrétiennes à Monaco était en place.

Elle sera complétée par des implantations provisoires ou plus réduites comme l'Ecole des Variétés.

A l'Enseignement Primaire viendront s'ajouter le Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire et l'Enseignement Technique Commercial.

Autour des Ecoles s'organiseront également des œuvres et activités d'éducation : cantines, colonies scolaires, cœurs vaillants, groupements sportifs, culturels, amicales d'anciens élèves...



Puis la crise des vocations conduisit progressivement la communauté à passer le témoin aux enseignants et éducateurs civils.

Et ce jusqu'à leur départ définitif le 10 juin 1989.

Le 19 décembre 2012, dans le cadre de l'inauguration du nouveau siège du Conseil National, construit sur l'emplacement de l'Ecole des Frères de Monaco-Ville, une plaque commémorative de la présence des Frères des Ecoles Chrétiennes en Principauté de Monaco est apposée en présence du Prince Albert II de Monaco et des plus hautes personnalités civiles et religieuses.

III. LES ECOLES A MONACO

1. L'Enseignement Public

Au XVIIIème siècle, et par l'intermédiaire du Cardinal Grimaldi, le Prince Louis Ier avait appelé les Religieuses de la Visitation, venues d'Aix en 1662. En 1665, le Prince fit construire leur monastère sur le Rocher, près de la Place, qui devait servir à l'éducation des jeunes filles.

Pendant la Révolution Française, les bâtiments du monastère furent confisqués et allaient servir de caserne et d'hôpital, avant de voir arriver la garnison sarde en 1817, dans le cadre du Protectorat sarde.

A cette époque, existaient des « Salles d'asile » qui assuraient la garde des enfants, filles et garçons réunis, de deux à six ans. et lorsque le Prince Charles III fit appel aux Dames de Saint-Maur, c'était « pour tenir les salles d'asile, l'hôpital et les écoles primaires de filles ».

L'Ordonnance Souveraine de 1858

Le 1er juin 1858, le Prince Charles III promulgue son Ordonnance sur l'Instruction primaire et secondaire.

Elémentaire ou supérieure, l'instruction primaire est gratuite. Pour y être admis, il faut avoir atteint l'âge de six ans et une autorisation spéciale du Comité d'Instruction publique est nécessaire pour y accéder après l'âge de 12 ans. L'Ordonnance prévoit l'étude du petit et du grand catéchisme, échelonnée au programme de chacune des quatre classes, ainsi que les principes et les faits de l'Histoire Sainte.



L'instruction secondaire donne lieu à une rétribution mensuelle, avec cependant une possibilité de prise en charge par le Trésor en cas d'impossibilité. L'instruction secondaire est répartie en deux divisions, dont les programmes comprennent l'étude de la langue française, des notions de littérature, les éléments de langue latine, des études d'histoire, de géographie et de mathématiques. Sur demande des parents, la langue italienne y sera également enseignée. L'admission est soumise à un examen d'entrée.

Des examens annuels sont prévus, mais aussi une Distribution de Prix pour encourager les élèves.

Les instituteurs doivent examiner si chaque élève a une tenue convenable, contrôler à l'arrivée ses livres et cahiers, veiller à ce que chacun remplisse régulièrement ses devoirs religieux, et informer, par note et mensuellement, les parents sur la conduite, les progrès et l'application des enfants.

Aucune punition corporelle n'est admise mais une échelle des moyens de discipline est prévue.

En octobre 1877, cette loi organique sera complétée par une nouvelle Ordonnance qui instituera un Certificat d'Etudes Primaires.

2. L'Ecole de Monaco-Ville

La construction de l'Ecole de Monaco-Ville est achevée en mars 1868.

L'inauguration a lieu le dimanche 4 octobre. A cette occasion, une Fête Nationale de l'Enfance est organisée Place de la Visitation.

Le lendemain, les élèves inscrits et leurs nouveaux maîtres assistent à une messe basse à la cathédrale, puis les deux classes réunissant 95 élèves s'ouvrent.



Lorsque le TCF Thionis, son premier directeur, est rappelé en Espagne à la fin de l'année 1879 pour être remplacé par le TCF Thadée, elle compte déjà 5 classes et 300 élèves.

En dix années, l'Ecole passe à plus de 500 élèves répartis en 9 classes. Cette surpopulation amène la création d'une première école de quartier à Monte-Carlo, solution préférée à une extension de celle de Monaco-Ville et, déjà, de deux maîtres civils.

Un « Cours Supérieur » est bientôt organisé, puis, en 1899, un « Cours Complémentaire » destiné à recevoir les élèves pourvus du Certificat d'Etudes Primaires. L'enseignement des langues vivantes, anglais et italien, ainsi que la sténo-dactylographie est implanté dans ce dernier.

Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, le frère Henri, dirigeait l'établissement. Les anciens élèves de l'époque se souviennent également du frère Lucien Trincald, « qui organisait des camps de vacances à Allos pendant l'été ».

Pour la plupart de ces garçons, fils de milieux populaires, c'était le cursus normal que d'aller jusqu'au brevet élémentaire à l'école des Frères, avant d'entrer dans la vie professionnelle.

L'école des Frères deviendra par la suite école du Rocher, annexée au lycée Albert-I^{er}, pour y accueillir les élèves du primaire.

Puis l'établissement abritera, entre 2003 et 2007, les petits adhérents du Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie.

Début février 2009, l'établissement était démoli pour faire place au bâtiment du nouveau Conseil National qui sera inauguré en 2012.

Le 19 décembre 2012, l'A. A. E. F. M a organisé l'inauguration de la plaque commémorative de la présence des Frères en Principauté de Monaco, apposée sur le bâtiment du nouveau Conseil National, en présence du Prince Albert II de Monaco et des plus hautes personnalités locales et religieuses.

3. L'Ecole de Monte-Carlo (Saint-Charles)

Une première école de quartier provisoire est installée en 1890 dans de pauvres baraquements près de la nouvelle église Saint-Charles. Elle s'ouvre avec 3 classes et 166 élèves, les Frères faisant le trajet du Rocher à Monte-Carlo.



Il faudra attendre la rentrée scolaire de 1893, qui sera même retardée de près d'un mois, pour que l'Ecole définitive, de belle allure soit disponible. Elle reçoit dans les premiers jours 329 élèves répartis en six classes mais aucun appartement de résidence pour les professeurs n'a été prévu.

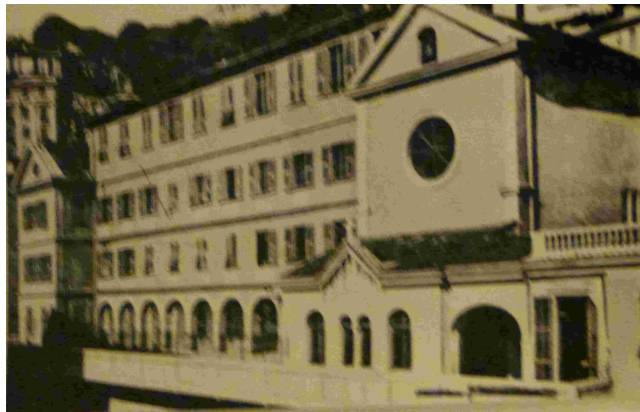
Ce n'est que le 29 septembre 1896 qu'une communauté peut s'y installer sous la direction du Frère Sylvestre Paul, les bâtiments ayant été rehaussés.

L'Ecole et la Communauté de Monte-Carlo vont poursuivre leur route, parallèlement et en plein accord avec la Maison de Monaco, la dénomination de Saint-Charles prenant le pas dans les faits sur celle officielle de Monte-Carlo.

4. L'Ecole de la Condamine – rue Plati

En mai 1896, le Frère Thadée est amené par les extensions des constructions et des populations à réclamer une deuxième école de quartier pour désengorger l'Ecole de Monaco-Ville et contenter la population de la Condamine.

En conséquence, une école de quartier s'ouvre en octobre 1897, rue Grimaldi. D'emblée, elle réunit 208 élèves répartis en 4 classes.



Quelques années plus tard, elle compte 7 classes pour 338 élèves.

C'est en octobre 1907 que, laissant la place à une Ecole de filles, l'Ecole de garçons se transporte rue Plati,.

Peu après, le 28 novembre, une Communauté s'y érige sous la direction du Frère Timoleon Marie. C'est donc la troisième Maison des Frères en Principauté installée en un demi-siècle.

IV. LES ACTIVITES PERI-SCOLAIRES





XX. Les Choeurs Vaillants

Le mouvement de jeunesse catholique des Cœurs Vaillants (et Âmes Vaillantes pour les filles) fut en France puis à Monaco une imitation du scoutisme, des années 20 au milieu des années 60.



Les Origines

Dans les années 1920, les patronages regroupent beaucoup d'enfants catholiques de milieux populaires. Le mouvement voit le jour à partir de groupes d'enfants dirigés par des séminaristes et des prêtres dont le but est l'éducation chrétienne des garçons et des filles à travers le jeu. Ces groupes ont une organisation commune, à la base du mouvement : l'Union des œuvres ouvrières catholiques de France animée par les Fils de la charité.

Le Père Gabriel Bard, Pierre Rougement et Gaston Courtois créent, en 1927, un journal qu'ils nomment Cœurs vaillants et dont les articles variés (histoires, anecdotes, devinettes, etc.) sont présentés par les jeunes pour leurs semblables. Hergé y collabore. Cœurs vaillants propose aux enfants une façon d'être, de vivre et d'agir, rapidement les enfants s'identifient au protagoniste de la revue : le Cœur vaillant est un enfant qui passe son temps à jouer, à être bon, serviable et tout ça en harmonie avec le Christ. À côté du journal, des activités sont organisées, des structures établies. Petit à petit des groupes d'enfants des patronages vont former le mouvement des

Cœurs vaillants. En 1931 a lieu le premier rassemblement de lecteurs au Trocadéro à Paris. Rapidement un chant commun voit le jour, ainsi que des insignes, des uniformes : le dynamisme des lecteurs pousse à l'organisation d'un mouvement national.

Création du mouvement

- 1936 : création officielle du mouvement Cœurs vaillants sous l'impulsion des pères Gaston Courtois et Jean Pihan avec pour objectif de former de vrais militants d'action catholique ;
- 1936-1937 : le mouvement *Cœurs vaillants-Âmes vaillantes* s'organise véritablement en mouvement ;
- 1937 : création du journal *Âmes vaillantes* et extension du mouvement, désormais "Cœurs vaillants et âmes vaillantes", auprès des filles.

Cette initiative se développa très vite et le mouvement Cœurs-Vaillants se répandit en en Afrique du Nord, Afrique noire alors française, en Égypte (le groupe Saint Marc à Alexandrie notamment). À leur tour, les Cœurs-Vaillants furent copiés en 1944 par les Vaillants liés au Parti Communiste Français.

Fonctionnement

L'aumônier général des Cœurs-Vaillants joue un rôle déterminant de direction jusqu'au début des années 50 et la congrégation des Fils de la Charité irrigue l'association.

Centré sur la paroisse, moins itinérant que le scoutisme, le mouvement Cœur Vaillant était plus lié aux patronages et aux "colos". Néanmoins en beaucoup d'endroits il y eu décalque : béret à insigne d'une croix, blouson bleu marine. Plus tard tenue et béret marron avec foulard. La devise/ cri de ralliement était "**A cœur vaillant... Rien d'impossible**" et il y avait un salut Cœurs-Vaillants. Certains groupes avaient un étendard, les légions un fanion. Ils saluent la main sur le cœur.



Dès 1936, en France, les Cœurs-Vaillants sont intégrés à l'Action Catholique alors

que les Scouts de France restaient en lisière tout en participant à certaines actions. Le mouvement correspondant aux Cœurs-Vaillants pour les filles était les "Âmes Vaillantes". AV et CV se côtoyaient dans les paroisses mais les groupes étaient bien sûr distincts.

Il existait une loi, la *Loi de Charité* : "Nous nous aimons les uns les autres comme Jésus nous a aimé", complétée par les *Principes des cœurs vaillants*, énoncés en 12 articles, et des Règles de vie déclinées en fonction des âges.

Les Cœurs vaillants-Âmes vaillantes :

1. - ont toujours le sourire ;
2. - sont propre et soigneux ;
3. - obéissent vite et bien ;
4. - sont aimables et polis ;
5. - sont ardents au travail comme au jeu ;
6. - mettent leur foi a rendre service ;
7. - font tout ce qu'il font bien ;
8. - n'ont pas peur du sacrifice ;
9. - agissent en chrétiens toujours et partout ;
10. - sont bon fils, bon frère et bon camarade ;
11. - ont le regard franc et le coeur pur ;
12. - veulent conquérir le monde au Christ.

L'insigne était la croix de Saint Maurice surmontée d'un cœur (symbole d'ardeur généreuse et de charité) formé des lettres CV (ou AV). Cette croix était tissée sur un fond jaune pour les Cœurs d'Or, un fond orange pour les Ardents, un fond rouge pour les Entraîneurs et un fond blanc pour les Dirigeants.

La progression personnelle prévoyait 4 niveaux :

- Aspirant (croix de poitrine bronze)
- 1er degré (croix de poitrine bleue)
- 2e degré (croix de poitrine verte)
- 3e degré (croix de poitrine vermeille).



Il existait les insignes civils correspondant en métal. Des épreuves permettaient de préparer ces divers degrés, et la remise des croix se faisait lors d'une cérémonie au cours de laquelle le jeune prononçait une promesse adaptée à son âge.

Il existait également six brevets de spécialités : sportifs, artistiques, religieux, manuels, intellectuels, sociaux avec deux niveaux successifs (diplôme puis insignes) mais aussi une monnaie spécifique le "vaillant".

Les Légions

La division par âge paraissait primordiale. Un groupe de Cœurs Vaillants était divisé en 5 légions :

- Les Aiglons : 7 à 9 ans.
- Les Cœurs-d'Or : 10 à 11 ans.
- Les Ardents : 12 à 13 ans.
- Les Entraîneurs : 14 ans.
- Les Entraîneurs en Service : 15 ans qui assurent l'encadrement immédiat des garçons.

Chaque légion était répartie en équipes, dirigée par un Chef d'équipe, d'abord nommé à l'essai (il était alors chargé d'équipe). Après quelques mois de stage, il pouvait être investi et porter l'étoile d'or au béret, qui symbolisait sa fonction. L'un des Chefs d'équipe investi était nommé Chef de Légion (étoile émaillée jaune au béret).

Chaque groupe était dirigé par un prêtre "Aumônier-Directeur" (un « Frère' à Monaco), et des responsables laïcs qui recevaient une formation adaptée à leurs diverses responsabilités. On distinguait le Dirigeant Stagiaire, le Jeune dirigeant, le Dirigeant (une étoile) le Premier dirigeant (2 étoiles) responsable d'une légion, le Dirigeant-Chef (3 étoiles). Ils portaient tous sur leur blouson une barrette de fonction marron surmonté des étoiles.

En France, les Groupes étaient rassemblés en fédérations régionales avec des Dirigeants fédéraux (barrette jaune) et le Mouvement était dirigé par une équipe nationale (barrette blanche).

Évolution

Après la 2e guerre mondiale le mouvement Cœurs-Vaillants et Ames Vaillantes est très populaire et son effectif, en France, est sans doute supérieur à celui du scoutisme (Scouts de France et Guides de France), un affrontement larvé sur le terrain est relayé dans la presse catholique, notamment suite à un article du Père Michel de Paillerets. . Le déclin apparaît avoir été plus rapide que pour le scoutisme, fait sans doute lié à la déchristianisation mais aussi à des erreurs d'appréciation de la direction du mouvement Cœurs-Vaillants et Ames Vaillantes.

Actuellement les Cœurs-Vaillants et Ames Vaillantes ont disparu en tant que tels, il reste l'Action Catholique de l'Enfance qui est représentée dans tous les départements

français (et aussi dans de nombreux pays) mais le décalque du scoutisme s'est effacé depuis le début des années 60.

En Égypte, le mouvement paraît subsister de façon plus proche des origines et dans plusieurs pays d'Afrique la référence aux Cœurs Vaillants est toujours très présente.

V. LES ANCIENS ELEVES

Dès 1898, le TCF Thadée, deuxième directeur des Frères de Monaco, fonde l'Association Amicale des Anciens Elèves, ouvertes aux trois Ecoles des Frères

Nouvelle étape le 13 juillet 1949 lorsque sont déposés officiellement et publiés les statuts de l'Association Amicale des Anciens Élèves des Frères des Écoles Chrétiennes à Monaco.

Quelques générations plus tard, exactement le 30 septembre 2010, son nom devient Association des Anciens Élèves des Frères de Monaco, l' A.A.E.F.M. d'aujourd'hui, dans laquelle se retrouvent maintenant près de 200 membres.

Ses buts sont toujours les mêmes :

- Maintenir et développer les principes et les liens d'amitié nés sur les bancs de l'école,
- Témoigner aux Frères ayant enseigné dans ces écoles de la Principauté de Monaco, la reconnaissance et le respectueux attachement de leurs anciens élèves,
- Créer entre ces derniers des liens tangibles de solidarité, susceptibles de générer l'assistance morale et matérielle mutuelle dont ils pourraient avoir besoin.

Elles organise donc, tout au long de l'année, des moments

- de souvenir en célébrant traditionnellement la Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle et une messe à la mémoire de ses défunts...
- d'amitié, de convivialité et de détente : repas, gâteau des Rois, sorties de la journée ou du week-end...

Le 19 décembre 2012, l'association a organisé l'inauguration de la plaque commémorative de la présence des Frères en Principauté de Monaco en présence du Prince Albert II de Monaco et des plus hautes personnalités, suivie d'un cocktail dînatoire.

2014 marque le 65ème anniversaire de l'association. La date du 2 octobre a été choisie pour célébrer cet événement. Le nombre de ses membres est alors de 188.

Le siège social est situé 17, rue de la Turbie.

L'association comprend des membres actifs, anciens élèves des Frères sortis des Ecoles de la Principauté ou de l'étranger, à condition de résider à Monaco ou dans le département des Alpes-Maritimes, et des membres honoraires ou sympathisants.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 8 à 12 membres élus pour 3 années par l'Assemblée Générale.

Elle publie un bulletin de liaison annuel, l'Üntra Nui, a créé un site internet et a entrepris de centraliser et de mettre à disposition de ses membres une base de photos et de documents la plus complète possible.

SOURCES

- Plaque « L'enseignement en Principauté de Monaco » du 30 avril 1955 réalisée à l'occasion des transformations et aménagements apportés aux trois écoles de garçons en Principauté de Monaco.
- Annales monégasques n° 11 ?

http://fr.wikipedia.org/wiki/Frères_des_écoles_chrétiennes

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_de_La_Salle

http://fr.scoutwiki.org/Chœurs_Vaillants

http://fr.wikipedia.org/wiki/Chœurs_vaillants-Âmes_vaillantes

<http://www.monacomatin.mc/article/societe/monaco-la-demolition-de-lecole-des-freres-marque-la-fin-dune-epoque.32844.html>

<http://www.archives-lasalliennes.org/>

<http://lasallefrance.fr/>

http://jbsrouen.org/site/index.php?option=com_content&view=article&id=91&Itemid=137